



Action Réfugiés



183

3^e trimestre 2024

Périodique trimestriel édité par
l'Aide aux Personnes Déplacées

Fondée par Dominique Pire
Prix Nobel de la paix

Édito

C'est bien le trimestriel de l'Aide aux Personnes Déplacées que vous tenez en main. Votre Action Réfugiés fait peau neuve. C'est toute la communication de l'association qui va suivre. Après un long travail de réflexion et plusieurs mois de mise en œuvre, nous sommes en mesure de vous présenter notre nouveau visage.

Le logo, les couleurs, la typographie... tous ces éléments forment une identité graphique plus contemporaine, plus dynamique, plus attractive. Et l'ironie, c'est que cette volonté de modernité nous rapproche de notre logo originel! Un signe de plus que Dominique Pire avait un sens aigu de la communication.

Le cœur est réaffirmé. Symbole positif, humain et fraternel, il rend compte du lien fort qui s'établit entre les travailleurs de terrain et les personnes en situation d'exil. Le bleu, vif, vibrant, énergique et facilement identifiable, reflète ce que nous sommes, ce que nous faisons, ce que nous pensons... La typographie, plus épurée, plus assurée, plus moderne, reflète également davantage le visage de l'asbl, celui d'une association active, qui mène un travail de terrain, à l'état brut.

Cette nouvelle identité est déclinée sur différents supports. Notre site web a été simplifié, réorganisé et embelli par le choix d'une palette de couleurs rafraîchie. Nos boutiques de seconde main adoptent également les codes de cette nouvelle identité de manière à devenir plus attrayantes, notamment auprès des jeunes.

Futile tout cela? Bien-sûr que non! Il est indispensable de soigner sa communication pour donner davantage d'écho à ce que l'on fait, à ce que l'on dit. Ce chantier vise à faire connaître l'asbl auprès du grand public, à nous mettre en situation de récolter davantage de soutien mais aussi à contribuer au débat démocratique.



Quand les politiques de lutte contre l'immigration affectent les travailleurs sociaux

Les débats électoraux des derniers mois ont une fois de plus mis en évidence la place que prend la question migratoire dans les débats de société. Les nôtres, ceux de nos voisins européens, ceux de nos cousins américains. L'extrême droite alimente le ressentiment à l'encontre des étrangers, s'en nourrit et prolifère sur ce terreau en entraînant les formations dites « démocratiques » dans ses dérives. La mauvaise gestion des phénomènes migratoires – c'est devenu une évidence – fragilise les démocraties.

« Certains sujets sont dans l'air du temps. Ils sont aussi dans la trame d'une vie » écrivait Marguerite Yourcenar. Une citation qui trouve une résonance particulière en nos murs. Si le sujet s'inscrit dans la trame de vie des migrants, il affecte également de plus en plus la vie de ceux qui œuvrent sur le terrain pour que gagne l'État de droit. Lutter contre l'immigration

ne se fait pas uniquement en érigeant des murs. C'est aussi en compliquant les procédures, en imposant des exigences irréalistes, en multipliant les tracasseries administratives, bref, en balisant le parcours de manière à ce qu'un maximum de gens dévissent avant d'avoir atteint le sommet. Une réalité qui affecte les travailleurs sociaux, les juristes, les avocats.

Être la « voix des sans-voix » était l'ambition de Dominique Pire. Reprise à leur compte par les quelques générations de travailleurs qui se sont passés le relais dans son sillage, la mission est devenue extrêmement exigeante. Nous avons demandé à Anne-Françoise Bastin, responsable du service social, comment cette ambition se traduit en ces temps difficiles.

On a l'impression que la « question » et peut-être même la « gestion » de

l'immigration pourrait faire vaciller les démocraties. Pas besoin d'aller jusqu'à Budapest pour le constater. Un sondage RTBF révélait il y a quelques mois que l'immigration était la préoccupation majeure des Flamands. Comment, lorsque l'on est engagé aux côtés des migrants, vit-on les campagnes électorales ?

Avec inquiétude, frustration mais avec une certaine distance aussi... Le sujet est devenu épidermique et on a tous dans notre entourage des gens avec qui on se brouillerait en cherchant à débattre. Les prises de parole politiques paraissent décalées par rapport à ce que l'on vit sur le terrain et les programmes sont rarement à la hauteur des enjeux. Les simplistes et les préjugés qui s'égrènent à longueur de débats ne contribuent pas à donner aux électeurs les clés qui leur permettraient d'aborder la problématique dans sa complexité. Tout ce qui a été fait ces

trente dernières années a cautionné l'idée qu'il était possible et souhaitable de lutter contre l'immigration. On peut comprendre dans ce contexte que les électeurs soient nombreux à reprocher aux politiques leur manque d'efficacité.

Mais qu'est-ce qui pourrait modifier la trajectoire ?

Une parole juste, peut-être ? Une parole qui analyserait les opportunités et les défis que représente l'immigration.

Certains diront qu'une parole juste serait également une parole qui regarderait les problèmes en face... Et que certains milieux, dont le nôtre, avons tendance à éluder quelques facettes de la question en présentant les migrants uniquement comme des victimes.

Ils n'ont sans doute pas tort. Les discours sont de plus en plus radicaux, clivés. Or la réalité, comme souvent, a de multiples visages. L'immigration enrichit nos sociétés de multiples manières mais elle questionne également le vivre-ensemble. Quelle place laissons-nous aux particularités de ceux qui viennent d'ailleurs ? Comment composer avec des croyances que nous ne partageons pas ? Comment créer un projet de société inclusif ? Quelles sont les valeurs sur lesquelles nous ne sommes pas prêts à transiger ? Pour qu'une société puisse faire de la place à la diversité, il faut que tout le monde puisse évoluer dans un cadre sécurisant. Il me semblerait utile de déplacer le débat sur ce terrain-là.

Les organisations de défense des droits des étrangers sont-elles à l'aise pour participer à ce genre de discussion ?

Je comprends la question. Il est plus confortable de mettre le doigt sur les outrances de l'État que de parler des chocs culturels qui se vivent parfois sur le terrain. Par crainte de déséquilibrer davantage le rapport de force, peut-être notre contribution au débat peut-elle paraître indigente...

Que cachez-vous de si sulfureux ?

Rien de très sulfureux mais il est clair qu'il nous arrive de ressentir un malaise dans certaines situations. Quand, par exemple, il nous est demandé du soutien dans des procédures qui aboutissent à contourner l'interdiction de la polygamie, quand des enfants sont mis au monde pour permettre l'accès au séjour, quand, par manque d'argent pour couvrir tous les frais d'un



regroupement familial par exemple, la priorité est donnée aux hommes... Nous sommes nous aussi imprégnés de notre culture et parfois mal à l'aise face à ce que nous observons, face à ce à quoi, parfois, nous participons.

Ce sont des situations que vous mettez en discussion avec les personnes concernées ?

Bien entendu. Par le biais de nos ateliers citoyens et par les échanges individuels que les assistants sociaux, les formateurs, les éducateurs ont avec notre public. Cela reste des situations plutôt isolées, il faut bien le dire, mais on les rencontre. Le citoyen lambda est, lui aussi, confronté à des situations qui le heurtent et qu'il interprète parfois mal. C'est notamment de cette manière que les préjugés courent. J'en ai fait l'expérience il y a quelques jours avec un vendeur qui me racontait que le CPAS donnait des électroménagers à des étrangers qui « ne voulaient pas qu'on les déballe ».

Parce qu'ils allaient les revendre...

C'est évidemment ce qu'il en déduisait. Le hasard veut que le lendemain, je recevais un monsieur qui venait de recevoir un frigo du Fonds Énergie du CPAS et ne l'avait pas fait déballe.

Sais-tu pourquoi ?

Parce qu'il se préparait à emménager dans l'appartement du dessus et qu'il voulait éviter que la porte de l'appareil soit arrachée dans le déménagement. Devait-il une explication au livreur ? Les personnes à qui la collectivité vient en aide sont-elles tenues de justifier chacune de leurs attitudes auprès de

chacun des contribuables ? J'ai entendu à plusieurs reprises des remarques à l'encontre de personnes dont les enfants portaient des vêtements défraîchis.

« Mais que font-ils avec les allocations familiales ? »

Tu as deviné. « On ne leur donne pas des sous pour qu'ils les envoient au pays ! » Mais qui est-on pour juger de leurs priorités ? Sait-on s'ils n'ont pas encore des enfants à sortir des camps de réfugiés du Soudan ou d'Ouganda ? Tout cela peut paraître dérisoire mais ce sont pourtant des petites expériences de ce genre qui alimentent l'intolérance et profitent aux partis xénophobes.

En dépit des moyens déployés, l'immigration ne tarit pas. Plutôt que de considérer qu'il s'agit d'un phénomène avec lequel il faut composer pour en tirer le meilleur parti, l'État-les États-se claquemure, rendant toujours plus éprouvant le travail des assistants sociaux.

Tu as raison. La lutte contre l'immigration est sournoise et polymorphe. Elle est faite de murs et de barbelés mais aussi de réglementations et de pratiques tout aussi difficilement franchissables. On peut avoir réussi à traverser une méditerranée déchaînée ou à enjamber une clôture haute de plusieurs mètres et se trouver en grandes difficultés face aux procédures. Nous-mêmes, qui avons obtenu des diplômes de l'enseignement supérieur en Belgique, éprouvons de plus en plus de difficultés pour aider efficacement les personnes.

Le travail est devenu technique...

Très technique. Il est difficile d'en

rendre compte tant les problèmes sont diversifiés et nombreux. Parfois, c'est juste la bagarre pour faire enregistrer une demande dans un délai imparti, parfois on se trouve en difficulté pour faire entrer une situation criante dans les cases.

J'imagine que beaucoup de personnes comptent sur vous pour changer leur destin...

Trop de gens, effectivement, s'en remettent à nous, faisant peser une pression inconfortable sur nos épaules. Une évolution qui nous amène à réfléchir à notre rôle, à notre responsabilité. Il ne suffit pas de recueillir la parole des migrants pour lui donner une forme intelligible pour les autorités. Il faut être stratégique, intervenir à différents moments, avoir mille choses en tête et avoir la souplesse de sauter d'un dossier à l'autre. Tout cela dans un contexte où les bénéficiaires ne comprennent pas les tenants et aboutissants de leur propre situation et mettent tous leurs espoirs en vous. «Madame, il faut m'aider» se traduit en réalité par «Madame, je compte sur vous». Il faut s'occuper tout à la fois des papiers et

des gens. Leur rappeler leur propre responsabilité. Leur faire prendre conscience de nos limites. Le travail est extrêmement exigeant et éprouvant...

Il demande un engagement personnel...

Il engage effectivement de plus en plus la personne du travailleur social, ce qui parfois porte d'ailleurs atteinte à la qualité de la relation qui s'instaure avec les usagers et rend le travail moins agréable que dans le passé.

Les usagers ne perçoivent pas l'engagement des travailleurs? Ne se montrent-ils pas reconnaissants?

Si, bien-sûr, mais dépassés par les difficultés des procédures à engager, certaines personnes ont tendance à considérer que nous sommes responsables de la gestion de leur dossier et à ne pas admettre que les choses puissent ne pas fonctionner si elles ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour essayer de se conformer aux conditions: ce n'est pas ma faute si les propriétaires ne veulent pas me louer un logement trois chambres, si les talibans ne veulent pas donner de certificat de célibat à ma fille, si

je ne parviens pas à faire sortir mon gamin du Soudan. Les gens attendent de nous des solutions que l'on n'a pas toujours. Ils se succèdent, nous donnant l'impression d'un cortège dont on ne voit jamais le bout. Le stress s'installe, attisé par les documents qui nous sont remis tardivement, les démarches qui sont faites de travers, les consignes qui ne sont pas suivies à la lettre. Une grande fatigue professionnelle traverse le secteur.

Qu'est-ce qui pourrait vous aider?

Accueillir un juriste en nos murs aiderait incontestablement l'équipe sociale. Il s'agit d'un véritable besoin. Nous avons introduit une demande de financement pour un tel poste. Nous savons cependant que le fond susceptible de nous subventionner a reçu plus de demandes que ce qu'il ne peut accorder et que, même si notre projet devait être sélectionné, la subvention ne couvrirait que partiellement les coûts du poste. Si vous avez les moyens de nous aider, faites-le. Votre argent sera utilisé à bon escient!

Propos recueillis par Lelita Pineiro Perez

Formulaire d'ordre permanent

Je souhaite soutenir les actions de l'Aide aux Personnes Déplacées et choisis de verser mensuellement au départ de mon compte

IBAN: _____

la somme de: 5€ 10€ 20€ 40€ _____ €

à partir du: ____ / ____ / ____

au profit du compte BE41 0000 0756 7010 de l'Aide aux Personnes Déplacées avec en communication «don par ordre permanent».

À compléter, signer et remettre à votre banque.

Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Date: ____ / ____ / ____

Signature: _____

Siège social

Aide aux Personnes Déplacées asbl
Rue Jean d'Outremeuse 93
4020 Liège
04 342 06 02
administration@apdasbl.be
aideauxpersonnesdeplacees.be

Éditrice responsable:
Régine Thiébaud

À propos de l'APD

Depuis plus de 70 ans, l'Aide aux Personnes Déplacées est active dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation d'exil. Nous soutenons l'idée que ceux qui ne peuvent vivre en sécurité là où ils sont nés doivent pouvoir trouver protection dans des pays qui reconnaissent l'universalité des droits de l'homme.

Pour faire un don

IBAN: BE41 0000 0756 7010
BIC: GEBABEBB

Bénéficiez d'une réduction d'impôt de 45% pour tout don de minimum 40€ versé en une ou plusieurs fois au cours de l'année. Une attestation fiscale vous sera envoyée en mars de l'année suivante.

